

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES 2026

ON VIT ENSEMBLE ON GAGNE ENSEMBLE



LES CANDIDATS C.N.L. DOMOFRANCE

1-**FUSIS Alain** - 33600 PESSAC

2- **EL MEZIANE Nadia** - 33130 BÈGLES

3-**FRANCO Francis** - 33530 BASSENS

4-**ROUVERON Joëlle** -24750 TRELISSAC

5-**GREGOIRE Franck** - 33400 TALENCE

6-**FRANCOIS Muriel** - 33300 BORDEAUX



Ascenseur en panne ?
Charges qui explosent ?
Digicode cassé ?
Travaux qui traînent ?

> Nos élu·es CNL sont nos voisin·es, nos relais.
> Ensemble, on obtient des solutions.

**la
cnl**
**POUR DÉFENDRE
LES DROITS DES
HABITANT·E·S**



Madame, Monsieur, Cher(e)s locataires,

Que vous habitez l'agglomération bordelaise ou l'un des huit départements de Nouvelle-Aquitaine où DOMOFRANCE est implanté, nous sommes nombreux à rencontrer les mêmes difficultés : humidité, infiltrations, chauffage ou eau chaude, charges locatives, ascenseurs, VMC, propreté, portails, stationnement, mutations qui s'éternisent...

À cela s'ajoutent trop souvent des délais importants dans le traitement des réclamations et un manque de suivi ressenti par de nombreux locataires, dans un contexte devenu plus difficile depuis le rapprochement entre DOMOFRANCE et CLAIRSIENNE en septembre 2025.

Sur le terrain, la CNL agit au quotidien.

À travers ses amicales et ses militants, tous locataires et bénévoles, elle intervient auprès de DOMOFRANCE pour défendre vos droits et rechercher des solutions concrètes.

Nous privilégions le dialogue avec le bailleur et les pouvoirs publics, tout en veillant au respect des textes qui protègent les locataires.

Notre objectif est simple : permettre à chacun de vivre dans un logement et un cadre de vie digne, fonctionnel, entretenu et sécurisé.

Je suis moi-même locataire de DOMOFRANCE à Pessac.

J'ai rejoint la CNL il y a près de quinze ans, après avoir constaté l'importance de son action lors de la réhabilitation de ma résidence. Ses militants avaient alors permis que les attentes des habitants soient davantage prises en compte.

À ma retraite, j'ai choisi à mon tour de m'engager au sein de l'amicale des locataires de mon quartier.

Il y a quatre ans, grâce à la CNL33 et à la confiance des locataires, j'ai été élu représentant des locataires au Conseil d'administration de DOMOFRANCE.

Cette instance prend des décisions qui concernent directement notre quotidien : loyers, charges, réhabilitations, entretien des immeubles, travaux, qualité de service, équipements, sécurité et cadre de vie.

Durant mon mandat, j'ai porté la parole des locataires et défendu leurs intérêts.

Je me suis notamment opposé :

- aux augmentations systématiques des loyers ;
- à ce que les locataires supportent le coût de certaines réhabilitations lorsque les immeubles ont souffert pendant des années d'un entretien insuffisant ;
- à la vente de logements sociaux à des opérateurs privés, et aux démolitions d'immeubles dans le cadre des réhabilitations, alors que les besoins restent considérables et que près de 190 000 ménages sont en attente d'un logement social en Nouvelle-Aquitaine (chiffres DREAL).

Avec mes colistiers, tous locataires de DOMOFRANCE et engagés dans leurs quartiers, nous voulons continuer à faire entendre votre, notre voix.

Dans une période où le logement social subit de fortes contraintes financières, disposer de représentants des locataires actifs, présents sur le terrain et déterminés à défendre leurs droits est plus que jamais nécessaire.

**À partir du 2 novembre 2026, VOTEZ et FAITES VOTER
pour les candidats de la CNL.**

Alain FUSIS (Administrateur C.N.L. au C.A. de DOMOFRANCE)

● Pourquoi voter CNL ?

Les élu·es CNL sont avant tout des locataires comme vous, engagé·es au quotidien pour défendre les droits des habitant·es. Voter CNL, c'est soutenir :

- le gel des loyers ;
- la baisse des charges ;
- la revalorisation des APL ;
- le zéro expulsion ;
- la Sécurité sociale du logement ;
- la défense du pouvoir d'achat.



En 2025, l'action des élu·es et militant·es CNL a permis de récupérer 1 million d'euros pour les locataires grâce au contrôle des charges et au respect de la loi.

Ne laissons pas les décisions se prendre sans nous : Faisons entendre la voix des locataires !

Canicules, Incendies, ... Cet été encore n'a pas été tendre avec nous, les habitants des quartiers populaires, nous avons été confrontés à des logements trop chauds, mal isolés, parfois impossibles à vivre.

Nous avons vu les conséquences très concrètes de la crise du logement et du dérèglement climatique. Nous avons aussi vu les limites des politiques publiques.

Face à cela, la CNL et ses amicales a choisi d'agir, d'alerter, de dénoncer, de porter plainte. Et nous continuons à le faire en demandant des garanties pour nous prémunir collectivement des futures canicules et des effets du réchauffement climatique.

Mais nous savons une chose : pour défendre les locataires, il faut être présents partout où les décisions sont prises.

C'est tout l'enjeu des élections HLM de novembre et décembre prochain que de faire élire le maximum d'administrateurs locataires CNL pour y porter une voix différente : celle du terrain et des habitants.

Les élus CNL ne sont pas là pour accompagner les décisions du bailleur. Ils sont là pour les questionner, les contester quand elles sont injustes et faire des propositions. Ils agissent pour réduire les loyers, combattent les hausses de charges, demandent des travaux, défendent la rénovation des logements, s'opposent aux démolitions lorsqu'elles ne sont pas accompagnées de garanties pour les habitants et se battent pour faire vivre la démocratie locale. Cette présence de la CNL et ses amicales est indispensable.

Après 10 ans d'attaques répétées contre le modèle HLM, le gouvernement Lecornu veut porter avec le plan de « relance du logement », une nouvelle offensive contre le logement social et les droits des locataires sans omettre le maintien sur le marché de 200 000 passoires thermiques.

La CNL refuse cette logique et défend un logement social et public, largement accessible aux familles populaires, aux jeunes, aux retraités, aux salariés, à toutes celles et ceux qui ne peuvent pas se loger aux prix du marché.

Pour résister, nous avons besoin d'être nombreux et rassemblés, avec des amicales de locataires fortes. Et nous aurons besoin d'administrateurs et d'administratrices CNL nombreux, combatifs et indépendants.

Chaque voix obtenue sera une voix de plus pour défendre le logement social. Chaque administrateur·trice élu sera un relais supplémentaire pour les locataires face à leur bailleur.

Dans les conseils d'administration comme dans les halls d'immeubles, dans les quartiers comme dans nos associations, faisons entendre la voix des locataires.

Serge Géraud, président CNL Nouvelle Aquitaine

« La CNL refuse cette logique et défend un logement social et public, largement accessible aux familles populaires, aux jeunes, aux retraités, aux salariés, à toutes celles et ceux qui ne peuvent pas se loger aux prix du marché »



VOTER, POUR QUOI ?

Soyons nombreux à voter pour donner de la force à nos élu·es 

- Pour faire respecter nos droits
- Pour stopper les abus
- Pour améliorer concrètement notre cadre de vie

Défendons nos droits. Votons.

